

Vendredi 13 décembre 2024

Chapelle Darblay, LNPN, police-justice... Le Président de la Métropole Rouen Normandie interpelle François Bayrou, nouveau Premier Ministre

Dans une période de grande instabilité politique, les sujets d'actualité pour les collectivités ne cessent pas pour autant d'être urgents. Afin de s'assurer du suivi des dossiers qui importent pour les habitants des 71 communes de la Métropole Rouen Normandie, Nicolas Mayer-Rossignol, son Président et le maire de Rouen sa ville-centre, adresse un courrier au nouveau Premier Ministre quelques heures après sa nomination. Economie, transports, police, justice... autant de sujets d'importance avec des projets bien identifiés et dont l'avancée dépend largement de l'Etat. La situation de l'usine Chapelle Darblay par exemple, dont la reprise est de plus en plus menacée malgré la mobilisation des syndicats et des politiques, la Ligne Nouvelle Paris Normandie, cet axe essentiel tant pour les normands que pour les habitants de la région parisienne, le manque d'effectifs de police, reconnu par l'ancien Premier Ministre, la dégradation très préoccupante de la maison d'arrêt de Rouen ou encore l'opportunité d'un déménagement du palais de justice de Rouen.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie : « *Le gouvernement change, mais les attentes de nos concitoyens restent les mêmes. L'écoute et le soutien de l'Etat sont essentiels. C'est pourquoi je sollicite immédiatement le nouveau Premier Ministre sur les problématiques qui font notre actualité et notre urgence ici, pour que le travail avance rapidement et que des solutions soient trouvées au bénéfice des habitants.* »



métropole
ROUENNORMANDIE

LE PRÉSIDENT

Monsieur François BAYROU
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de la Varenne
75007 PARIS

Rouen, le 13 DEC. 2024

Monsieur le Premier Ministre,

A l'occasion de votre prise de fonction et avant même la formation de votre Gouvernement, l'actualité et l'urgence me conduisent à vous alerter d'ores et déjà sur des sujets stratégiques pour la métropole rouennaise à court et moyen terme et pour lesquels les impulsions et le soutien réaffirmé de l'État seront décisifs.

1 – Il nous reste quelques jours pour sauver l'usine Chapelle Darblay.

Depuis 5 ans, les organisations syndicales, de nombreux élus locaux et nationaux à travers toute la France, se mobilisent massivement pour le maintien de cette papeterie, située à Grand-Couronne, en Normandie. Cette usine à la pointe de la technologie, recyclait l'équivalent du tri de 25 millions d'habitants de notre pays et fabriquait du papier journal 100 % recyclé. Parfait exemple d'économie circulaire et d'industrie vertueuse, elle réutilisait même ses propres déchets en combustible.

La mobilisation inédite des acteurs sociaux, économiques et politiques, d'horizons divers et multiples (organisations syndicales, associations, CESER de Normandie, élu(e)s, maires, président(e)s d'intercommunalités, parlementaires, citoyens et citoyennes) a permis une prise de conscience du gâchis industriel et écologique qu'entraînerait la fermeture de ce site papetier, pionnier du recyclage en France. **Elle a permis d'interpeller le Président de la République pour que l'État s'engage pour soutenir la reprise de l'usine.**

Ces initiatives conjuguées ont conduit la Métropole Rouen Normandie, en mai 2022, à activer son droit de préemption. Une première sous la Ve République. Un cas unique en France. S'en est suivi le consortium Fibre Excellence / Veolia.

Il reste une dernière inconnue concernant le financement. 245 millions d'investissements sont nécessaires, dont 37 de fonds propres. Pas un seul projet industriel de cette ampleur ne peut exister sans un accompagnement de l'État. Nous sommes deux années après la reprise et malheureusement les promesses qui ont pourtant permis d'arriver jusqu'ici sont passées à l'arrière-plan à travers la succession de ministres, de directeurs de cabinet et de délégués interministériels.

L'implication de fonds publics est essentielle pour permettre le bouclage du financement. **L'État doit garantir les prêts souscrits par l'entreprise au travers des organismes publics comme la Banque publique d'investissement.**

Le temps est compté : Fibre Excellence a fixé une date butoir au 20 décembre 2024. Sans réponse positive de la part de l'État, ce projet industriel majeur et hautement stratégique sera définitivement mis en péril. L'ensemble des forces politiques et syndicales déjà mobilisées se tiennent à votre disposition pour échanger dans les jours qui viennent sur ce dossier. Nous devons faire au plus vite !

Métropole Rouen Normandie
Le 108
108 allée François Mitterrand
CS 50589
76006 ROUEN CEDEX

Tél. 0235526810
www.metropole-rouen-normandie.fr

2 - La Ligne Nouvelle Paris-Normandie est à un nouveau tournant de sa déjà trop longue histoire.

Annnonce forte du Président de la République Nicolas Sarkozy qui promettait en 2009 sa réalisation en une décennie, avec des objectifs élevés (une liaison fiable et cadencée avec la Normandie et sa façade maritime, une nouvelle gare à Rouen, de nouvelles capacités pour les trains voyageurs et fret, le décroisement des voies franciliennes et normandes à Saint-Lazare), la Ligne Nouvelle Paris Normandie est un projet d'intérêt national majeur pour la Normandie et la liaison entre Paris et sa façade maritime. En 15 ans, des travaux importants d'études et de conception (100 M€) ont été lancés, une concertation et un débat public engagés, qui ont suscité espoirs et attentes. Le projet, au cœur de la stratégie de l'État pour la vallée de la Seine, a été retenu en 2018 parmi les infrastructures prioritaires dans le cadre des scénarios proposés par le Comité d'orientation des investissements et la Loi d'Orientation sur les Mobilités.

Pour Rouen, dont la Gare a depuis longtemps atteint ses limites capacitaires, pour les villes de Normandie, les voyageurs et navetteurs Franciliens et Normands (plus de 6 millions de voyageurs Normands par an) qui ont vu les temps de trajets se dégrader considérablement depuis 40 ans, le besoin de trains fréquents, rapides, fiables est urgent. Seule la LNPN le permet. Le projet est en outre partie intégrante du futur Service Express Régional Métropolitain (SERM), labellisé par l'État, et dont la mission de préfiguration débute à l'instant même avec l'appui de la Société des Grands Projets (SGP) et un objectif de validation définitive dans 14 mois. La Nouvelle Gare Rive Gauche de Rouen incluse dans la LNPN est en effet un élément pivot du SERM de l'étoile ferroviaire rouennaise qui participera grandement à la mutation des mobilités dans la Métropole et dans les flux qui nous lient aux intercommunalités limitrophes. La création de la LNPN libèrera des sillons au profit des trains de fret, réduisant ainsi les nuisances liées au transport routier, favorisant la décarbonation de l'activité portuaire et de la chaîne d'approvisionnement de l'Île de France. Tous ces éléments sont extrêmement structurants pour le territoire, l'axe Seine et le territoire français. Ce n'est pas un projet d'intérêt local mais d'intérêt national.

Les récents engagements de l'État au plus haut niveau ont rendu plus tangible la concrétisation de la LNPN. Ce furent d'abord les déclarations de M. Christophe Béchu, en décembre 2022, devant les élus de l'Axe Seine, donnant son accord pour une accélération de l'enquête publique pour 2026. Elles ont été confirmées par votre prédécesseure, Mme Elisabeth Borne en juillet 2023 au Havre. *« Réaliser cette ligne nouvelle est une question d'équité, nous tiendrons le calendrier »* insistait-elle. Alors qu'une convention de financement pour l'ensemble des études nécessaires à l'enquête publique est sur le point d'être adoptée par les collectivités concernées, parachevant ces engagements, les interventions publiques récentes de plusieurs élus franciliens et maintenant de la Région Île de France nous inquiètent vivement. **Nous attendons de l'État qu'il joue pleinement son rôle d'arbitre et de garant de l'intérêt général et réaffirme avec force sa volonté de sanctuariser la trajectoire définie permettant de couvrir l'ensemble des phases amont nécessaires au dossier d'enquête publique dans le cadre du calendrier exigeant qui a été défini.**

Lors d'un récent rendez-vous, votre prédécesseur, en réponse à mon interpellation, m'avait donné des assurances sur le caractère prioritaire et « d'intérêt national » de ce projet. Des déclarations récentes du Ministre des Transports semblaient également encourageantes. Alors que deux COFIL viennent d'être successivement annulés par l'État, je me permets de vous alerter à nouveau. **On ne peut retarder davantage l'inéluctable modernisation de cette liaison ferroviaire. Il en va de la parole donnée et du respect de la loi LOM. Une expression claire est nécessaire. L'État doit montrer le cap.**

3 - La sécurité est, dans notre métropole comme dans bien d'autres, un sujet de préoccupation qui appelle une action coordonnée entre l'État et les communes.

Depuis 2020, les maires de toutes sensibilités politiques de la Métropole Rouen Normandie ont interpellé à de nombreuses reprises le Gouvernement sur le manque flagrant d'effectifs de policiers nationaux et de moyens de justice sur le territoire de la Métropole. Malgré les promesses, les besoins restent toujours aussi criants et les effectifs bien en deçà de ce qui est nécessaire pour la sécurité du quotidien, la tranquillité publique, la lutte contre les trafics et les investigations. Pire, il semblerait que la situation se soit dégradée ces derniers mois.

Il y a 10 jours, 70 élus de la Métropole ont donc souhaité interpeller à nouveau le Gouvernement sur cette situation à travers une déclaration conjointe, dans laquelle ils insistent également sur les besoins en matière de Gendarmerie. Dans de nombreuses communes, des initiatives fortes sont prises pour faire face à cette situation et aux besoins de réassurance de nos concitoyens : renforcement et équipement des polices municipales, présence accentuée dans certains quartiers, développement de la vidéoprotection, nouveaux postes de police municipale dans plusieurs communes... À Rouen, une brigade de nuit composée de 11 policiers municipaux soutenue par une équipe cynophile a été créée et mobilisée. La présence de la police municipale est renforcée dans certains quartiers et la ville a pris l'initiative de la création d'un nouveau poste de police municipale dans le quartier Saint-Sever.

Mais vous le savez, les communes ne peuvent se substituer à l'État en matière de sécurité. Les moyens et les missions de la Police Nationale sont indispensables pour protéger nos concitoyens, recueillir leurs plaintes, enquêter, réaliser actes et procédures. Lors d'un échange récent au Cabinet du Premier Ministre, il m'a été indiqué qu'il manquait encore aujourd'hui près d'une centaine de policiers nationaux sur le territoire métropolitain. Cette situation ne peut plus durer. **C'est pourquoi je veux vous alerter solennellement sur cette situation qui ne peut rester en l'état. Monsieur le Ministre, les élus tirent la sonnette d'alarme. Nous attendons du Gouvernement qu'il agisse concrètement, rapidement et réellement.**

4 - Nous avons également interpellé le précédent gouvernement sur la dégradation très préoccupante de la Maison d'arrêt de Rouen.

L'établissement est aujourd'hui dans un état de vétusté avancée, avec une dégradation indigne des conditions de travail du personnel pénitentiaire et d'accueil des détenus, et des risques pour leur santé.

Plusieurs cellules sont fermées depuis plusieurs mois en raison de la dégradation des structures, murs et toitures avec des infiltrations d'eau, la présence de moisissures et des effondrements partiels.

Différents lieux de la détention devront sans doute fermer, immédiatement et pour une durée indéterminée. Face à cette situation, le transfert de 60 personnes de la Maison d'arrêt a été effectué il y a plusieurs mois vers d'autres établissements pénitentiaires, allant de Val-de-Reuil, Caen, Argentan, Le Havre, mais aussi Paris et Strasbourg.

De plus, il apparaît qu'en application des mesures nécessaires de sécurité, les personnes détenues ont un accès dégradé aux cours, à la prise en charge médicale, à la formation, au sport, aux actions culturelles et à leurs créneaux bibliothèque ou encore au culte.

Nous souhaitons donc renouveler notre alerte sur la situation plus qu'inquiétante de la Maison d'arrêt de Rouen et sur la forte dégradation de son fonctionnement.

Nous sollicitons une entrevue pour exposer au Ministre de la Justice la situation de l'établissement. Nous sommes disposés à l'accueillir à Rouen pour visiter avec nous cette Maison d'arrêt en grande souffrance.

Enfin, l'amélioration de l'accueil des justiciables nécessite de s'interroger sur **la construction d'un nouveau palais de Justice.**

Le bâtiment actuel du Palais de justice – l'ancien Parlement de Normandie- est exceptionnel par son Histoire et son architecture. Mais il n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite, sous-dimensionné pour l'activité judiciaire, vétuste et impossible à chauffer. Les magistrats, avocats et personnels qui y travaillent s'en plaignent régulièrement : le déménagement est donc une demande de longue date.

La création d'une Cité judiciaire sur la rive gauche de Rouen a déjà fait l'objet d'un travail du ministère de la Justice, qu'il nous semble nécessaire de reprendre et de concrétiser.

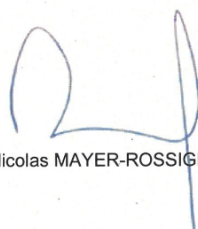


Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Répartis sur cinq sites différents, les tribunaux pourraient être rassemblés (correctionnel, prud'hommes, pôle social, annexe ...). Une nécessité pour simplifier et pouvoir également faire face à l'augmentation prévue du nombre de greffiers et de magistrats. **La Métropole Rouen Normandie est volontaire pour accompagner très concrètement et très substantiellement l'État dans ce projet de déménagement.**

Nous espérons vivement pouvoir compter sur votre mobilisation sur l'ensemble de ces sujets, essentiels pour notre métropole. Je serai heureux de vous en parler de vive voix.

Je me tiens à votre disposition pour en échanger et vous prie de croire Monsieur le Premier Ministre, en l'expression de ma très haute considération.



Nicolas MAYER-ROSSIGNOL

CONTACT PRESSE

Justine HUNAUT-DEQUATREMARE

justine.hunault-dequatremare@metropole-rouen-normandie.fr

02 76 30 31 33 | 06 60 71 99 61